

DPAA/MD/NK/17/9/1981

MINISTRE DE L'EDUCATION
NATIONALE

DIRECTION GENERALE DE
L'ADMINISTRATION SCOLAIRE

DIRECTION DU PERSONNEL ET
DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES

SERVICE DU PERSONNEL



82/735 du 10/8/82
RECTIFICATIF N° /MEN-DGAS-DPAA-SP-P3
au décret n°81/358/MEN-DPAA-SP-P3 du 30-05-81
portant promotion des Professeurs Certifiés des
cadres de la catégorie A hiérarchies I des Ser-
vices Sociaux (Enseignement) de la République
Populaire du Congo au titre de l'année 1979 ;

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

(/ I S A S :

// -) U L I E U D E :

D.F.P.

AU 2° Echelon : Monsieur MALELA Maurice, pour compter du 3-10-79 en
service à Bangui.

/ I R E :

D.B.

AU 2° Echelon : Monsieur MALELA Maurice Claude, pour compter du 3-10-79
en service à Bangui.

Le reste sans changement ;

D.C.F.

Brazzaville, le 10 Août 1982

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

Colonel Louis SYLVAIN - GOMA.-

Le Ministre du Travail et de la
Prévoyance Sociale

Le Ministre des Finances

B. COMBES MATSIONA.-

ITIMI OSSETOUMBA. LEKOUNDZOU.

Le Ministre de l'Education Nationale

A. N D I N G A - OBA

APPLIATIONS :

MEN.....2
DGAS.....1
DPAA.....2
DEP.....1

D.B.....2
DCF.....1
B/Solde.....2
Dossiers.....2

Intéressés.....1